

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2020

SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2687)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 1897

présenté par

M. Quatennens, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Ratenon,
Mme Ressiguié, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 1267 de M. Jumel

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« titulaire »

le mot :

« détenteur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nous appuyons l'amendement concerné qui vise à encadrer les revenus du président et des membres de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

Au-delà de ce sous-amendement, rappelons que ce projet de loi qui va faire baisser les pensions des fonctionnaires ainsi que leur pouvoir d'achat.

Les primes promises par Jean-Michel Blanquer sont un leurre. En effet, cela est repoussé à une future loi de programmation qui ne permettra pas de combler les pertes de pensions liées au nouveau calcul sur l'ensemble de la carrière. De plus, les primes vont creuser le faussé salarial entre

femmes et hommes

Aussi, le ministre de l'éducation a bien spécifié que ces primes seraient attribuées au « mérite ». Nous savons très bien ce que cela signifie. Il s'agit ici de pousser les professeurs à travailler encore plus longtemps ! Dans une période de si fort chômage, la réduction du temps de travail apparaît comme unique solution, mais vous n'entendez rien.